



ÉDITION N°163
DÉCEMBRE 2024

SOMMAIRE

- 1-3. Vœux des élus
- 4. Vie municipale
- 5-9. Vie du village
- 10-12. Informations
- 12-13. État civil et anniversaires
- 14-15. Guide pratique
- 16. Rendez-vous

COMMUNE DE HUNSPACH

Mairie

74 rue Principale
03 88 80 42 16

mairie@hunsbach.fr

www.hunsbach.fr

S'Hunspacher Bladel :

bulletin municipal de la
commune de Hunsbach

Rédaction :

Léa Anstaett
Stéphanie Bruder
Perrine Fabacher
Anne Guth
Sylvie Heiby
Stéphanie Merck
Bertrand Wahl

Imprimé par Médialogik

Faites-nous parvenir vos
suggestions d'articles et
photos :

bladel.hunsbach@gmail.com

S'Hunspacher Bladel



Crédit photo : Sébastien Frank / Lumières d'Alsace du Nord

LE MOT DU MAIRE

Chères Hunsbachoises, chers Hunsbachois,

Au seuil de cette nouvelle année 2025, je tiens à remercier chacune et chacun pour votre engagement et votre participation active à la vie de la Commune. Que ce soit à travers les événements, les initiatives locales ou les projets solidaires, vous avez tous contribué à renforcer notre lien social et à améliorer la qualité de vie : les volontaires pour le fleurissement et la décoration, les participants à la journée citoyenne, la mise en place du jardin pédagogique, le lancement du plan d'actions pour la biodiversité et bien sûr, les associations actives pour faire vivre le village à travers le sport, la musique, les fêtes, etc. Une mention particulière pour les « Fenêtres de Noël » décorées avec imagination par leurs propriétaires. L'année 2024 a aussi été marquée par la réalisation de l'aire de jeux pour les petits près de l'église, la rénovation extérieure de la Mairie.

En 2025, nous continuerons de faire avancer notre projet communal, en mettant l'accent sur plusieurs axes prioritaires : les travaux du parking « Schwamm », la 2^{ème} tranche du lotissement « Bettelstock », l'aménagement d'un espace cinéraire pour les urnes au cimetière, des aménagements de sécurité aux entrées de village, sans oublier la ferme et le jardin Heimlich ou encore nos engagements en matière de biodiversité.

En vous informant régulièrement de nos projets, nous sommes à votre écoute pour construire l'avenir de notre commune avec vos idées et vos attentes.

Dans cette perspective, je vous invite à nous retrouver à la cérémonie des vœux le vendredi 24 janvier 2025 à 19h à la salle des fêtes afin de renouer avec notre traditionnelle rencontre de partage. Cordiale invitation à tous les villageois !

Avec l'équipe municipale, j'émet le vœu d'un avenir meilleur empli de sérénité, de compréhension mutuelle et je vous souhaite joie, bonheur et santé ainsi qu'à vos familles pour l'année 2025.

Bonne année à toutes et à tous !

Bertrand WAHL



La Collectivité européenne d'Alsace en action près de chez vous

R-PASS : un projet d'avenir pour l'Alsace

La question du report des poids lourds en transit sur les axes principaux alsaciens est une forte préoccupation pour tous et la situation devient plus urgente chaque jour. Ce sont 1500 camions supplémentaires en transit par jour en moyenne entre 2023 et 2024. Cet afflux qui occasionne bouchons, accidents, pollution atmosphérique et nuisances sonores n'est plus acceptable.

La Collectivité européenne d'Alsace a donc décidé, lors de sa session du 21 octobre, la mise en place d'une contribution « R-Pass » sur ces axes début 2027. Les recettes générées seront réinvesties au bénéfice des mobilités et de l'économie alsacienne. La concertation sera également poursuivie avec les acteurs économiques alsaciens, afin de trouver les voies légales permettant de limiter les effets pour les entreprises de nos territoires et de justes compensations.

Vos conseillers d'Alsace, Stéphanie Kochert et Paul Heintz se tiennent à votre disposition pour échanger sur vos idées et attentes pour le territoire Nord Alsace et travailler de concert, afin d'améliorer votre qualité de vie.

Meilleurs vœux à tous, pour la nouvelle année !
Härzliche Glückwünsche in alle, fir's neue Jahr!



Des panneaux solaires pour les collèges

Solärzelle fir d Sekundärschüele

386 m² de panneaux solaires ont été installés sur la toiture du collège de l'Outre-Forêt de Soultz-sous-Forêts et 510 m² sur celle du collège Otfried de Wissembourg.

La Collectivité européenne d'Alsace mène une politique volontariste en faveur de la production d'électricité photovoltaïque (25 000 m² de panneaux photovoltaïques installés sur 44 sites dont 41 collèges à l'échéance fin 2024). La production totale annuelle équivaut à la consommation électrique de 1500 foyers (4 personnes). L'électricité produite est autoconsommée en priorité et permet de couvrir entre 30 et 50 % des besoins annuels en électricité des sites équipés. Les toitures de ces derniers sont dans la plupart des cas préalablement rénovées, permettant d'améliorer la performance thermique.

La réflexion photovoltaïque est en cours pour le collège de Seltz, celle du collège de Lauterbourg n'est pour l'instant pas envisagée (couverture en tuiles en secteur ABF, Architectes des Bâtiments de France). L'investissement de la Collectivité européenne d'Alsace, s'élevant aujourd'hui à 15 millions d'euros, à parts égales en rénovation de toiture et installations photovoltaïques, sera amorti en moins de 10 ans.



La Collectivité européenne d'Alsace s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique.

Dans ce cadre, elle agit sur son parc immobilier avec deux objectifs :

- baisser les consommations d'énergie de 40% à l'horizon 2030
- couvrir 50% des consommations par des énergies renouvelables en 2030

Ainsi, la Collectivité :

- réduit ses dépenses de fonctionnement en autoconsommant une part significative de l'énergie électrique produite sur les sites équipés et en vendant son surplus
- produit localement un maximum d'électricité d'origine renouvelable
- contribue au développement de filières locales dans le domaine photovoltaïque

Comptekin/CC-BY/CC-BY

CONTACT

Maison Alsace Territoire Nord

3 rue du Tournai - 67500 Haguenau • 03 68 33 88 30
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h



Contactez vos élus



alsace.eu

LE MOT DE LA CONSEILLÈRE RÉGIONALE

Chers habitants d'Alsace du Nord,

Permettez-moi de vous adresser un petit mot inspiré par nos diverses rencontres et des moments forts qui en découlent.

Cette ruralité que je sillonne tout au long de l'année et que j'aime, est pour moi un atout et une fierté. Nos communes représentent l'âme et la richesse de notre région. Qu'il s'agisse de nos savoir-faire industriels, agricoles, artisanaux, commerciaux ou encore les nombreuses initiatives des élus et des habitants, tout témoigne de cette vitalité qui fait rayonner nos communes. Nos très nombreuses associations engagées au quotidien ne sont pas en reste quand il s'agit de créer les conditions d'un cadre de vie dynamique et solidaire.

La Région est résolument à l'écoute de vos préoccupations. Ainsi, avec le Pacte pour les ruralités, construit de manière participative et que la Région a doté d'un budget conséquent, nous réaffirmons notre volonté d'accompagner des projets qui façonnent nos territoires : Projets économiques, de santé, de mobilité, de protection de notre environnement ou tout simplement d'agrément de notre cadre de vie, etc. Encore récemment, de nouvelles aides simplifiées et dédiées aux communes de petite taille, prennent vie concrètement dans notre quotidien.

La proximité est au cœur de mon mandat, un engagement sincère pour venir en appui à chacun. Cette année encore, j'ai rencontré de nombreuses personnes. Être à votre écoute, échanger et trouver ensemble des solutions, voilà ma mission. Aussi, en ce moment de fin d'année, je veux surtout vous dire merci pour votre accueil et pour tout ce que vous faites pour que la vie dans nos communes soit la plus agréable possible.

Parce que notre ruralité est un avenir à bâtir, ensemble continuons à la développer, pour le succès d'une ruralité vivante et authentique.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, empreintes de convivialité et une belle année 2025. E gutes neijes Johr un àlles Beschte !

Evelyne Isinger

Conseillère Régionale, déléguée aux mobilités transfrontalières

evelyne.isinger@grandest.fr

maison.saverne-haguenau@grandest.fr

03 88 03 40 80



L'ESSENTIEL DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024

GÉNÉRATION VÉLO – « Savoir rouler à vélo »

Une formation sera dispensée aux enfants de l'école élémentaire. Le coût de cette action (1700 €) sera financée par la Commune à 50%.

FILM « IN MEMORIAM »

Réalisé et mis en scène par Benjamin Steinmann de Hunspach, ce film sera projeté à la Salle des fêtes le 22 novembre 2024 en présence du réalisateur et des acteurs. La Commune soutient cette action à hauteur de 700 €.

ÉCOLE

La commune a été informée au printemps 2024 de la fermeture d'une classe à la rentrée 2025, au motif d'un nombre insuffisant d'élèves. La Commune et les parents d'élèves demandent le maintien de 3 classes à Hunspach.

STATIONNEMENT

La question du stationnement dans la rue Principale, la route de Hoffen et la rue de la Gare sont des sujets latents depuis de nombreuses années. Il est proposé de confier une mission à l'entreprise EG Signalisation pour réaliser les marquages (provisoires) sur les possibles emplacements de stationnement.

MAISON HEIMLICH

Le projet de création d'une quarantaine de logements en résidence de tourisme sur le verger Heimlich ne requiert pas l'assentiment des conseillers municipaux, des riverains et plus largement de la population. De nouvelles pistes sont en cours de réflexion.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2024

JARDIN PÉDAGOGIQUE

Mis en place au printemps 2024 en lien avec le Parc Naturel Régional et l'école, ce projet doit être relancé avant le printemps 2025. Des bénévoles et notamment les parents et l'école peuvent y contribuer volontairement.

MAISON HEIMLICH

L'abandon du projet touristique relance la réflexion sur le devenir de la ferme (cantine, office de tourisme, salle de réunion, gîtes et chambres d'hôte ?) et du jardin (projet innovant pour l'accueil de personnes âgées valides ?)

LOTISSEMENT 2^{ÈME} TRANCHE

Au vu de réservations de 5 lots sur 8 et malgré la conjoncture immobilière incertaine, les travaux d'aménagement peuvent être envisagés.

CIMETIÈRE

Le manque d'un espace pour accueillir les urnes et les cendres est de plus en plus prégnant. Une démarche de création d'un espace funéraire adapté est en cours pour aboutir en 2025/2026.

SENTIERS DE DÉCOUVERTE

Financés par la CEA, deux circuits de découverte et un sentier d'interprétation sont prévus autour du village. Les études se poursuivent pour une mise en œuvre en 2025.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2024

PRÉVENTION DES RISQUES

Stéphanie Bruder est désignée comme agent de prévention des risques.

CLASSE VERTE

L'école élémentaire partira en classe verte au mois de mars 2025. La Commune participera à hauteur de 30 € par enfant.

CCPW

Le Conseil a pris acte du rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg.

UN VOYAGE EXCEPTIONNEL POUR LA CLASSE 1959



Un groupe de 21 personnes dont 11 membres de la classe 1959 de Hunsbach-Hoffen-Ingolsheim ont participé à un voyage de 4 jours pour se rendre au val di Sole en Italie. C'est à bord du mythique train de montagne « Bernina Express » qu'ils ont effectué le trajet de la commune italienne de Tirano jusqu'à la célèbre station de ski suisse Saint-Moritz. Puis, après avoir traversé des vergers, des vignes et la fascinante vallée Di Non, le groupe a pu découvrir la ville de Trente en Italie avec un guide. Le voyage a été l'occasion de profiter de la gastronomie locale. Le soir, à l'hôtel, la troupe s'est retrouvée à l'apéro et autour d'une bonne table pour évoquer les bons vieux souvenirs.

La bonne ambiance était au rendez-vous et l'ensemble des participants est prêt à renouveler l'aventure.

Au deuxième rang de gauche à droite : Astrid Rupp, Cathie Breitenbucher, Louis Eyermann, Pierre Herrmann, Caroline Dollinger et Patrick Ferrandini.

Au premier rang de gauche à droite : Nadia Spielmann, Gaby Blaess, Annette Riovallon, Mylaine Beyer et Bernard Billmann.

UNE SOIRÉE FESTIVE POUR LA CLASSE 1969

Les amis de la classe 1969 de Hunsbach-Hoffen-Ingolsheim se sont donnés rendez vous le samedi 12 octobre autour d'une bonne table pour fêter leurs 55 ans.

L'ambiance était très festive, grâce au DJ qui a animé la soirée. Le groupe a dansé et s'est amusé dans la bonne humeur. Les amis se sont quittés au petit matin en se promettant de se revoir d'ici 5 ans.



Au deuxième rang de gauche à droite : Patricia Ruffy, Stéphanie Merck, Marc Rott, Isabelle Finck, Nicole Hoffarth, Pascal Burger, Sylvie Pflug, Catherine Sommer, Jean-Philippe Sommer, Anne-Marie Pannier, Monique Schmitt et Corinne Fischer.

Au premier rang de gauche à droite : Frank Stohr, Marc Schwencker, Frank Wambsgans, Cédric Kreiss, Thierry Lehmann, Rémy Rott, Christophe Guttman, Emmanuel Becker et Stéphane Sandner.



Du nouveau dans la Forêt de Hunsbach ! Ludmila et Iannis Huber ont lancé leur culture de champignons dans une ancienne caserne alors que Maxime Schwartz a repris le restaurant La Ligne Maginot



Merci au bénévoles qui assurent le fleurissement du village au fil des saisons



La nouvelle aire de jeux est un lieu de rencontre pour les familles dynamisant le Blàde Waj



Label « Commerçant d'Alsace » décerné à CJL Fermetures par la CCI et la CEA pour sa qualité d'accueil et de service client



Des visiteurs du monde entier sont venus découvrir le Fort de Schœnenbourg et les visites insolites ont permis d'explorer des zones habituellement inaccessibles, dévoilant ses secrets les mieux gardés



La Bourse aux vêtements organisée par l'APE



Merci aux bénévoles de l'opération agrumes



L'Harmonie de Hunsbach lors de la Karwe



Cérémonie de commémoration de l'Armistice



Projection du film « In Memoriam »



Fête des récoltes : un moment de fête et de reconnaissance pour la paroisse qui a accueilli le nouveau pasteur Victor Ludwig



Loto bingo solidaire et atelier de confection de couronnes de l'Avent organisés par l'association Avotra



Merci à Cyril Meyer, donateur du beau sapin de la Mairie selon la volonté de son regretté oncle Jean-Georges Niess. Merci aussi à Thierry Esch pour la mise en place

Le Sparclub des « Amis du Cerf » a remis un chèque de 1 000 € à l'Amicale du foyer Charles Frey de Strasbourg, qui assure une mission de protection de l'enfance. Les enfants leur ont fait de beaux dessins

Lors du week-end de Noël d'antan les 7 et 8 décembre, petits et grands visiteurs ont pu venir à la rencontre du Hâns Trapp et du Christkindel. Un plaisir pour les visiteurs d'ici et d'ailleurs de tous les âges



Concert de Noël de l'Orchestre Stéréo

Spectacle de Noël du Groupe Folklorique



Bravo et merci aux habitants du village pour leur participation et leurs merveilleuses réalisations pour le sentier des fenêtres de Noël qui est à découvrir jusqu'au 6 janvier
Crédit photos : Sébastien Frank / Lumières d'Alsace du Nord



DÉJECTIONS CANINES

ILS NE SONT PAS RESPONSABLES,



LES RESPONSABLES, C'EST VOUS.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Si les chiens sont acceptés dans de nombreux endroits, leurs déjections le sont moins, surtout lorsqu'elles se retrouvent sur le trottoir ou dans les espaces publics.

Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et les espaces de jeux publics réservés aux enfants. Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2^{ème} classe.

Propriétaires de chiens : ramassez les crottes de votre animal et tenez-le en laisse afin d'éviter sa divagation dans les cours privées.

UN ARCHI POUR MON GÎTE

Candidatez pour bénéficier d'un accompagnement pour la rénovation ou la création de votre hébergement touristique dans du bâti ancien.

Vous avez une graine de projet ou l'envie de mettre votre gîte au goût du jour ? « Un archi pour mon gîte » est un accompagnement idéal pour se lancer dans l'aventure de la création ou de la rénovation d'un hébergement touristique dans une vieille bâtisse des Vosges du Nord. Valoriser les spécificités architecturales et savoir-faire locaux dans un gîte touristique ou une chambre d'hôtes de charme, c'est répondre aux attentes d'une clientèle éprise de confort et d'authenticité.

Pour répondre à une telle attente, le Parc naturel régional des Vosges du Nord s'est doté d'une agence d'architecture spécialisée dans l'éco-rénovation du bâti ancien. Elle accompagne les porteurs de projet jusqu'à l'étude de faisabilité. C'est une phase exploratoire aboutissant à une esquisse budgétisée et à des préconisations précises : état des lieux du bâtiment, analyse réglementaire, définition du projet, exploration des possibilités d'aménagement, estimation des coûts et références de matériaux.

A ce jour, l'Appel à Manifestation d'Intérêt a permis à une dizaine de lauréats de bénéficier gratuitement d'une étude complète les aidant dans leurs décisions et leurs démarches. En candidatant, vous pourriez vous aussi être lauréat et bénéficier de cet accompagnement.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au printemps 2025 : la prochaine session d'analyse des dossiers se clôture le 3 février 2025, n'hésitez pas à déposer votre dossier !

Conditions et critères sur le site du Parc : <https://www.parc-vosges-nord.fr/article/gite-archi>

Contact : Elisa Milliancourt - 07 56 12 54 02 - e.milliancourt@parc-vosges-nord.fr

En attendant et à disposition de tous, consultez le livret-guide « Pas à pas pour la création d'un hébergement touristique dans du bâti ancien des Vosges du Nord » :

<https://www.parc-vosges-nord.fr/wp-content/uploads/2023/07/brochure-v13.pdf>



REFUGES POUR LES CHAUVES-SOURIS

Loin des clichés qui les accompagnent encore, les chauves-souris jouent un rôle majeur dans l'équilibre de nos écosystèmes. Les espèces présentes sur notre territoire sont notamment friandes d'insectes volants et c'est autant de piqures de moustiques en moins ! Cependant, l'utilisation parfois abusive d'insecticides et autres produits phytosanitaires, la destruction de leurs lieux de reproduction ou d'hibernation, l'éclairage public sont autant de facteurs qui participent au déclin des populations.

Pour lutter contre la diminution des habitats et donc favoriser la préservation de ces fragiles espèces qui vivent près des hommes, comme le Grand Murin ou la pipistrelle commune, le Parc naturel régional des Vosges du Nord et la réserve de biosphère du Pfälzerwald ont mis en œuvre un réseau de bâtiments favorables à leur accueil.

Entre 2021 et 2023, ce ne sont pas moins de 55 refuges, 36 côté français et 19 côté allemand, qui ont été aménagés pour accueillir de nouvelles colonies. Les propriétaires de ces bâtiments, souvent des églises, signent une convention tripartite avec le Parc et une association naturaliste en s'engageant par exemple à respecter les périodes de mise bas et de croissance des jeunes, à limiter les dérangements lumineux ou à exclure les produits toxiques pour traiter les charpentes.

Les associations délivrent un label « Refuge pour les chauves-souris » et fournissent des conseils et assistances techniques pour la récolte et la valorisation du guano (les crottes), la création de terrains de chasse (haies, arbres...) ou encore la sensibilisation du voisinage.



Il s'agit d'un formidable engagement pour la préservation de notre biodiversité de la part des propriétaires publics ou privés. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi vous engager de la sorte en contactant une association ou l'équipe du Parc naturel régional.

Société française pour l'étude et la protection des mammifères :

<https://www.sfepm.org/operation-refuge-pour-les-chauves-souris.html>



INFORMATIONS



Depuis le 16 novembre, une nouvelle haie « sèche », composée essentiellement de bois mort entassé, se trouve près du parking du cimetière.

La décomposition du bois mort va permettre d'accueillir de nombreux visiteurs, auxiliaires, insectes et animaux comme des lézards, orvets, papillons, oiseaux et hérissons... Ce sont des sites de nourrissage, de nidification, de refuge. Cette haie va devenir peu à peu vivante : les déjections des oiseaux contenant des graines d'arbres et d'arbustes vont permettre d'enrichir la haie en graines de plantes locales. On peut s'en servir pour faire grimper des plantes mellifères ou encore des légumes tels que des courges et haricots.

Pour en construire une chez vous, rien de plus simple : il vous suffit de planter des piquets à intervalles réguliers avec une longueur et une largeur selon vos possibilités, puis pour la garnison entre les deux rangs, vous pouvez utiliser des branchages, vos résidus de taille d'arbres et d'arbustes, des feuilles mortes ou tout autre matière organique. Aucun entretien n'est nécessaire.

Cette haie est donc un fantastique réservoir à biodiversité en plus d'être esthétique et d'avoir plusieurs vies !

N'hésitez pas à déposer vos branchages et résidus de tailles (dans la haie et non sur le sol à côté svp) pour amender ces nouvelles haies près du cimetière et participer à la préservation des espèces et habitats dans notre village !

ÉTAT CIVIL

MARIAGE

Joël BURCKER et Anne-Sophie LEINER, le 19 octobre 2024

DÉCÈS

Marguerite WERNHER, 9 rue du Moulin, est décédée le 21 octobre 2024 dans sa 86^{ème} année

Rébecca WURGLER née JACKY, 4 rue des Vignes, est décédée le 15 novembre 2024 dans sa 37^{ème} année

ANNIVERSAIRES À VENIR

JANVIER

03 : 83 ans	Charles SPIELMANN	5 rue Principale
06 : 88 ans	Georges KANMACHER	26 rue Principale
09 : 71 ans	Nicole KOPF (BRUNCK)	55 rue Principale
10 : 72 ans	Pierrot BILLMANN	31 rue Principale
10 : 87 ans	Hélène SOMMER (REIBEL)	2 rue des Vosges
13 : 79 ans	Alice MEISSEL (NIESS)	6 rue des Champs
14 : 70 ans	Esther WAHL (HUMMEL)	6 rue du Moulin
15 : 90 ans	Frédéric REDELSPERGER	32 rue Principale
19 : 76 ans	Alfred NIESS	14 rue Dr. Schweitzer
23 : 70 ans	Alfred DOLLINGER	22 rue Dr. Schweitzer
25 : 73 ans	Friede WERNERT (NIESS)	6 route de Hoffen
26 : 77 ans	Raymond RUBY	8 rue Dr. Schweitzer
29 : 90 ans	Georgette REYNERT (KASTNER)	18 rue Saint-Paul
30 : 76 ans	Georges HAESSIG	14 rue Principale

FÉVRIER 2025

01 : 86 ans	Frédéric MULLER	48 rue Principale
04 : 75 ans	Marguerite ROTT (HAUCK)	33 rue Principale
04 : 94 ans	Madeleine NIESS (ROTT)	2 rue du Moulin
11 : 75 ans	Bernadette WERNHER (ECKERT)	16 rue du Moulin
15 : 81 ans	Madeleine GEYER (RINKERT)	1 rue de la Gare
17 : 76 ans	Anneliese GUTMANN (BLUM)	9 rue Saint-Paul
20 : 78 ans	Evelyne DERRENDINGER (CLAUSS)	9 rue des Vosges
22 : 91 ans	Bernard BILLMANN	1 rue du Moulin
28 : 83 ans	Michel ROTT	2 rue des Moutons
28 : 72 ans	Lydia SCHOTT (KROPP)	6 rue des Moutons

MARS

01 : 71 ans	Raymond TRENDEL	65 rue Principale
01 : 72 ans	André BLAESS	2 rue des Fleurs
06 : 72 ans	René FATH	9 route de Hoffen
09 : 71 ans	Doris ESCH (JAEGER)	5 rue de la Gare
10 : 97 ans	Cécile TREGER (WALTER)	3 rue Principale
12 : 71 ans	Edith WENDLING (MADENBERG)	Hameau Oberhof
14 : 87 ans	Michel DERRENDINGER	9 rue des Vosges
18 : 71 ans	Ruth MARZ	28 rue Dr. Schweitzer
18 : 87 ans	Jean-Pierre BREITENBUCHER	27 rue Dr. Schweitzer
27 : 86 ans	Michel HAESSIG	1 rue Saint-Paul

AVRIL

02 : 70 ans	Marc JUNCKER	42 rue Principale
04 : 72 ans	Alice ESCH (JACKY)	9 rue de l'Ange
04 : 88 ans	Michel KROPP	8 rue de la Gare
04 : 88 ans	Lina NIESS (JUNG)	1 rue de l'Ange
09 : 71 ans	Georges HAUCK	36 rue Principale
09 : 87 ans	Michel NIESS	1 rue de l'Ange
11 : 70 ans	Marie-Claire DELLENBACH (MARZ)	4 rue des Champs
15 : 75 ans	Anni RINKERT (ESCH)	10 rue du Moulin
15 : 75 ans	Denise STOHR (RUBY)	12 rue Dr. Schweitzer
15 : 75 ans	Marguerite SPIELMANN (SCHULER)	5 rue Principale
17 : 73 ans	Georgette BREITENBUCHER	Hameau Oberhof
18 : 70 ans	Jean-Jacques REBMANN	9 rue des Fleurs
18 : 70 ans	Jeannot ANDRES	20 rue Principale
18 : 87 ans	Pierrette BREITENBUCHER (ENSMINGER)	27 rue Dr. Schweitzer
19 : 77 ans	Gertrude BILLMANN (CLAUSS)	31 rue Principale
21 : 79 ans	Grisel NEUHARDT (ERTZINGER)	5 rue des Vergers
30 : 70 ans	Evelyne NIESS (BURG)	14 rue Dr. Schweitzer

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE

15 - SAMU - Urgence médicale

17 - POLICE SECOURS - Signaler une infraction

18 - POMPIERS - Situation de péril ou accident

114 - URGENCE SMS - Accessible par application ou SMS

112 - NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie - 74 rue Principale - 03 88 80 42 16 - mairie@hunsbach.fr - secrétariat ouvert le mardi de 9h à 11h et de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h - rencontres avec le maire sur rendez-vous - **informations sur l'appli gratuite PanneauPocket**

Bureau de poste - 3 route de Hoffen - 03 88 05 60 26 - du lundi au samedi de 9h30 à 12h

Ecole maternelle - 03 88 80 47 44

Ecole élémentaire - 03 88 80 56 36

Communauté de Communes du Pays de Wissembourg - 03 88 05 35 50

Gendarmerie de Soultz-sous-Forêts - 03 88 80 40 40

Gendarmerie de Wissembourg - 03 88 94 01 02

SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

Hervé Oberlin - Médecin généraliste - 37 rue Principale - 03 88 54 79 57 - consultations libres : du lundi au vendredi de 8h à 10h45 et le mardi de 16h à 18h45 - consultations sur rendez-vous (par téléphone ou Doctolib) : les lundi, jeudi et vendredi de 16h à 19h, le samedi de 8h à 10h45

Cabinet infirmier - 45 rue Principale - 09 83 48 12 89 - soins à domicile ou au cabinet sur rendez-vous

Anne Kehrli - Chiropracteur - 15 rue de l'Ange - 06 16 11 38 22 - sur rendez-vous

Hôpital de Wissembourg - 03 88 54 11 11

SOS Main Haguenau - 03 88 90 70 21

Ambulances Greiner Wissembourg - 03 88 94 91 01

Ambulances Jacob Hatten - 03 88 80 01 56

Ambulances Roland Haguenau - 03 88 93 22 22

Assistante sociale - 03 69 06 73 50

HÉBERGEMENT

Maison Ungerer - gîtes et chambres d'hôtes - 3 route de Hoffen - 03 88 80 59 39 - contact@maison-ungerer.com

Sabine Billmann - gîtes et chambres d'hôtes - 7 rue de l'Ange - 06 98 90 32 25 - contact@gite-billmann.fr

Pascal Meissel - gîte quartier vert - 3 rue des Vergers - 06 71 91 43 84

TOURISME ET ARTISANAT

Bureau d'information touristique - 3 route de Hoffen - 03 88 80 41 46 - tourisme@alsace-verte.com

Balade en calèche - 66 rue Principale - 03 88 80 50 91

Atelier d'artiste Albert Niess - 64 rue Principale

Artiste peintre Christine Wolf - 47 rue Principale

Boutique-musée Kelsch'Idée! - 76 rue Principale - le mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Fort de Schœnenbourg - rue Commandant Martial Reynier - 03 88 80 96 19 - infos@lignemaginot.com - ouvert tous les jours jusqu'au 11 novembre de 14h à 16h au minimum

ALIMENTAIRE ET RESTAURATION

Boulangerie Pâtisserie Salon de Thé Fischer - 52 rue Principale - 03 88 80 42 36 - du lundi au vendredi de 5h à 12h30 et de 15h à 18h30, le samedi de 6h à 12h30 et de 14h à 17h

Les Bocaux de Marie - 59 rue Principale - 06 73 29 04 08 - le mardi et jeudi de 8h à 14h, le samedi de 9h à 12h

Ferme du Grasersloch - 6 Ferme Grasersloch - 03 88 90 34 39 - vente directe - colis de viande BIO et jus BIO sur commande à : thomas.jautzy@free.fr

Ferme Gravius - Le Pflug Hof - 23 rue Principale - 03 88 54 85 60 - vente directe de produits laitiers, œufs et pâtes - confiture, miel, jus de fruits

La Caserne aux Champignons - 4 rue du Commandant Reynier - 06 21 19 30 25 - vente au marché de Steinseltz tous les premiers mercredis du mois

Restaurant Au Cerf - 5 rue de la Gare - 09 75 19 27 50 - fermé le mardi et mercredi

Brasserie-Restaurant La Ligne Maginot - 1 rue du Comandant Reynier - 03 88 06 07 94 - restaurantlalignemaginot@gmail.com - ouvert midi et soir du mercredi au dimanche

Pizza Marie - 06 03 39 33 58 - disponible pour vos fêtes privées ou professionnelles

AUTRES COMMERCES ET SERVICES

Magasin solidaire « Seconde Main » - 2 route de Hoffen - avotra.alsace@gmail.com - le jeudi, samedi et dimanche de 14h à 18h, le mercredi de 9h à 12h

Clauss Fermetures - Maison de la Gare - 03 88 54 72 03 - info@cjl-fermetures.fr

L'atelier O'fer - 06 76 36 62 18 - joel-67@hotmail.fr

Outre-Forêt Paysage - 51 rue Principale - 07 67 75 40 92 - contact@outre-foretpaysage.fr

Peinture Vincent - 24 rue Principale - 06 62 94 17 57 - vincent.zinssner@gmail.com

Ruby Yannick - Plombier chauffagiste - 8 rue Dr. A. Schweitzer - 06 80 06 35 27 - yannick.ruby@wanadoo.fr

Services de la Maison au Jardin - 12 rue Saint-Paul - 07 81 54 34 12

Hair Truck - Coiffeur - Maxime - 07 71 60 11 29

Presbytère - 03 88 80 42 24

Club-house ASH - 03 88 80 41 69

Toute l'année : Balade ludique - renseignements auprès du bureau d'information touristique

1^{er} mardi du mois, d'octobre à avril : **Veillées Kungelstüb** - 19h30 - Maison Ungerer - chants, bricolage, tricot

JANVIER

17/01 : **Distribution « Opération fromages »** de l'APE - plus d'informations à venir dans vos boîtes aux lettres

24/01 : **Vœux de la Municipalité** - 19h - salle des fêtes de Hunspach - échange et verre de l'amitié avec l'équipe municipale, accueil des nouveaux habitants, rappel opération « une naissance, un arbre »

31/01-02/02 : **Benne à papier** - parking du terrain de tennis

FÉVRIER

09/02 : **Fête des aînés** - 12h - salle des fêtes de Hunspach - invitation personnelle adressée aux personnes concernées (plus de 65 ans et leurs conjoints) prochainement

15/02 : **Kesselflaasch de l'Harmonie** - dès 12h - salle des fêtes de Hunspach - Kesselflaasch ou Saumahe 13€, Lawerwurscht 3€ la paire, Blutwurscht 4€ la paire - réservation auprès des membres de l'Harmonie ou au 06 80 59 67 31 ou 03 88 80 58 76 (Alfred Geib)

MARS

08/03 : **Hunspach a un incroyable talent** de l'APE suivi d'une soirée dansante et karaoké - salle des fêtes de Hunspach - concours enfants et adultes - inscription obligatoire à ape.hunspach@gmail.com - petite restauration

15/03 : **Concert annuel de l'ensemble musical Happaranka** - 20h30 - salle des fêtes de Seebach - réservation au 06 99 97 28 08 - petite restauration

29/03 : **Bierfest d'Elsass Party** animé par les Willerthaler et Kasermandl Duo - 19h - salle des fêtes de Seebach - jambon braisé ou rosbif de bœuf avec spaetzle, café et gâteau - 35€ avec repas, 20€ sans repas - une boisson offerte pour les personnes venant en Dirndl ou Lederhose - Informations et réservation au 06 06 72 30 84

30/03 : **Marche de printemps** du Groupe Folklorique - 2 parcours - départ à la salle des fêtes de Hunspach de 8h à 10h30 - inscription 2€ - Repas sur réservation : Flaaschknepfle avec spaetzle, dessert et café - renseignements au 07 78 12 88 03

AVRIL

06/04 : **Vide-greniers et puces** du Tennis Club Hunspach - sur les parkings du terrain de tennis et de la salle des fêtes de Hunspach - restauration toute la journée - 10€ les 5 mètres - inscription au 06 10 99 94 97, à francis.lievre@orange.fr ou via le formulaire disponible à la mairie

26/04 : **Concert de Printemps de l'Harmonie** - salle des fêtes de Hunspach

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ÉDITIONS DU HUNSPACHER BLADEL EN LIGNE :

<https://www.hunspach.fr/Votre-mairie/Bulletin-municipal.html>

Scheni Weihnächte un alles Gude fers neje Jahr !